

Fiche pédagogique

Les obligations administratives et fiscales des micro-entrepreneurs

Objectif de formation : A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de dresser un panorama général des obligations déclaratives et des démarches indispensables de sa micro-entreprises afin de gagner en efficacité et en sérénité.

Durée :	Pré requis :	Public :
0,50 j soit 3,50 h	Aucune connaissance comptable préalable n'est nécessaire	Tous professionnels libéraux micro-entrepreneurs installés depuis plus d'un an .

Objectifs pédagogiques :

- Lister et vérifier ses obligations déclaratives
- Effectuer les démarches indispensables

Méthodes pédagogiques :

Interrogative, Active

Outils pédagogiques :

Salle adaptée et équipée (vidéoprojecteur, tableau et paperboard) Supports (papier et/ou numérique)

Éléments de contenu :

- Les démarches indispensables (compte bancaire, les assureurs, le médiateur, espace impot.gouv.fr)
- Rappel des seuils fiscaux (plafond de la Micro-entreprise, plafond de la TVA)
- Les obligations comptables et déclarations fiscales (2042 C pro)
- L'informatisation de ses devis et facturation avec démonstration du logiciel LARA.

V 2 janvier 2026

Modalités de sanction :

Une attestation de fin de formation sera remise au participant.



MPL Grand Ouest - ORIFF-PL Bretagne
Activité de formation déclarée sous le numéro : 53 35 08856 35 auprès
du préfet de Bretagne

Moyens et modalités pédagogiques :

Formation en présentiel ou formation en visio, format groupe. Salle de formation équipée.

Modalités d'évaluation :

Satisfaction des stagiaires (voir document « Evaluation de la satisfaction des stagiaires V1

Connaissance et savoir-faire acquis

QR entrée et sortie